

CRUSTACÉS ET PYCNOGONIDES

PAR

M. E.-L. BOUVIER,

Professeur au Muséum d'histoire naturelle.

Au cours de sa campagne sur les côtes de Mauritanie, en 1908, M. Gruvel a trouvé près du Cap Blanc, dans la baie Cansado, une femelle du genre *Nymphon*. Cet exemplaire me paraît digne d'être décrit, non seulement parce qu'il est le type d'une espèce nouvelle curieusement caractérisée, mais parce qu'il habite une latitude méridionale où, dans l'Atlantique du moins, les Nymphons étaient restés jusqu'ici inconnus.

On sait que les nombreuses espèces de ce genre habitent surtout les océans arctiques et antarctiques, et que certaines d'entre elles, toutefois, sont propres aux mers tropicales. Ces dernières paraissent beaucoup moins nombreuses que les autres et semblent toutes localisées dans la région indo-pacifique où l'on n'en connaît d'ailleurs que deux : *N. longicaudatum* Carp. des côtes de Ceylan et *N. giraffa* Loman trouvé sur les récifs de Makassar durant les campagnes du « Siboga » (1). Dans l'Atlantique et ses dépendances, les Nymphons ne semblaient pas, jusqu'ici, s'avancer vers les tropiques, les deux espèces les plus méridionales étant le *N. gracile* Leach connu jusqu'à Roscoff et le *N. parasiticum* Martens trouvé sur la *Tethys leporina* en Méditerranée. Au point de vue de la distribution géographique, par conséquent, l'espèce

(1) Trois autres espèces habitent également les eaux tropicales indo-pacifiques, mais se trouvent à des profondeurs où la température est basse : ces trois espèces ont été décrites par M. Hoek et capturées par le *Challenger* : *N. perlucidum* aux Célèbes par 825 brasses, *N. longicollum* au large du Chili par 2.225 brasses et *N. procerum* à l'ouest de Valparaiso par 2.160 brasses.

capturée par M. Gruvel est fort intéressante ; je lui attribuerai le nom de *N. Gruveli* en l'honneur du zoologiste qui l'a découverte.

Le corps. — Le *céphalon* (fig. 1 et 2) est fortement rétréci à la naissance de son tiers distal, formant à ce niveau un col dont le diamètre transversal égale à peu près la moitié de la plus grande largeur céphalique. La partie antérieure du céphalon, celle qui précède le col, est régulièrement excavée dans son bord frontal, et obliquement tronquée en dehors pour l'insertion des chélicères, sa largeur maximum se trouvant à l'extrémité postérieure de cette articulation ; elle se rétrécit ensuite, suivant une courbe légèrement convexe, pour atteindre le col. La partie postérieure s'élargit en arrière du col ; ses bords forment de chaque côté une courbe très convexe, et sa surface supérieure se présente sur un plan autre que celui des prolongements latéraux du premier segment, ce qui la rend bien distincte de ce dernier ; sa largeur la plus grande est un peu plus faible que celle de la partie antérieure.

Le *tubercule oculaire* (fig. 3) s'élève verticalement sur la face dorsale de la partie postérieure ; un peu plus étroit que le col, il est subcylindrique, c'est-à-dire à peine conique, jusqu'au-dessus des yeux, puis forme assez brusquement un cône plus étroit dont le sommet est constitué par deux saillies obtuses qui paraissent un peu rugueuses. Les deux saillies sont séparées par une dépression médiane qui se prolonge en avant et en arrière par un sillon. Les yeux sont ovalaires et pigmentés de brun rougeâtre ; ceux de la paire antérieure sont peu éloignés l'un de l'autre, mais un large intervalle sépare ceux de la paire postérieure ; un très faible intervalle sépare les deux yeux d'un même côté, et dans cet intervalle, de même que dans celui compris entre les yeux de la paire antérieure, on aperçoit une coloration rougeâtre qui provient sans doute d'une diffusion du pigment oculaire. La hauteur des tubercules égale environ une fois et demie leur diamètre basilaire.

Dans le *N. brevirostre*, le col se trouve au milieu du céphalon et la partie postérieure qui lui fait suite se dilate à peine ; le

tubercule oculaire est situé loin en arrière du col, il est manifestement conique dès la base, se rétrécit au-dessus des yeux, et se termine par un cône aigu à parois fort inclinées.

La *trompe* (fig. 1) est à peu près aussi longue que le céphalon et presque de même largeur que le bord antérieur de ce dernier; elle est subcylindrique, avec les bords latéraux parallèles, les bords antérieur et postérieur sont régulièrement arrondis. La bouche se trouve en avant, un peu ventrale. La trompe de *N. brevirostre* est à peine différente, mais un peu plus courte que le céphalon.

Les segments du *tronc* (fig. 1) se rétrécissent un peu depuis le premier jusqu'au dernier; leurs lignes articulaires sont fortes, et ils ne présentent aucune gibbosité sur leurs faces dorsale et ventrale. Leurs prolongements latéraux sont largement séparés et se dilatent progressivement de la base au sommet; ils sont un peu plus longs que le diamètre transversal et que la longueur du segment dont ils naissent.

L'*abdomen* (fig. 4) est très sensiblement de même longueur que le dernier segment; un peu obliquement relevé, il est subcylindrique dans sa moitié basilaire et se rétrécit ensuite peu à peu jusqu'à son extrémité postérieure, qui est obtuse et médianement échancrée.

Dans le *N. brevirostre* les prolongements latéraux sont très largement écartés, à peine aussi longs que le diamètre transversal du segment qui les porte et presque aussi larges au sommet qu'à la base; l'abdomen paraît un peu plus fortement relevé.

Le corps et les appendices présentent, en très grand nombre, de petits poils raides, presque microscopiques et invisibles à l'œil nu.

Les appendices. — Les *chelicères* (fig. 1 et 2) sont régulièrement incurvés vers la ligne médiane, surtout dans la région des doigts. Ces derniers sont beaucoup plus longs que la portion palmaire et leurs pointes recourbées se croisent. Le doigt immobile se dilate un peu sur son bord supérieur, à quelque distance de la portion palmaire; il présente sur son bord interne une série de

fines dents aiguës, les unes longues, les autres plus courtes, qui alternent assez régulièrement. Le bord en regard du doigt inférieur est armé d'une série de dents très courtes et obtuses. La portion palmaire est très dilatée et subglobuleuse; elle se rétrécit assez fortement à la base. Les pinces sont notablement plus longues que l'article basilaire.

Dans le *N. brevirostre*, les pinces ne paraissent pas plus longues que l'article qui les porte; leurs doigts sont à peu près de même longueur que la portion palmaire et portent sur leurs bords en regard des dents aiguës toutes semblables. A cause de sa longueur, la portion palmaire apparaît moins renflée que dans l'espèce qui nous occupe.

Les *palpes* (fig. 1) sont un peu plus longs que les chélicères; leur article le plus long est le deuxième, le troisième est un peu plus court, le cinquième ou dernier égale presque le troisième mais avec un diamètre plus étroit; la longueur du quatrième équivaut à peu près aux deux tiers de celle du cinquième. Comme de coutume, le premier article est très court. Il y a des poils sur les deux derniers articles; ces poils sont un peu plus longs au sommet arrondi du cinquième.

Dans le *N. brevirostre*, les palpes sont plus courts que les chélicères, le troisième article est un peu plus long que le deuxième et beaucoup plus que le dernier, qui est aussi large.

Notre exemplaire est une femelle qui présente un grand pore (fig. 1) ventral sur le deuxième article coxal des pattes, un peu en arrière de l'angle postéro-externe de cet article. Les *ovigères* (fig. 1) se composent de dix articles qu'on peut ranger comme il suit dans l'ordre décroissant de leurs longueurs : 4, 5, 6, 3, 7 (8, 9, 10), 2, 1; le quatrième article est à peu près aussi long que les trois derniers réunis; le premier s'insère sous la partie postérieure, latéralement dilatée, du céphalon. Les articles 7, 8, 9, 10 présentent sur leur bord interne une rangée d'épines lamelleuses qui portent de chaque côté, dans leur moitié terminale, 4-6 denticules grêles et aigus (fig. 5); il y a huit ou neuf épines sur le huitième article, sept sur chacun des trois suivants. Le dernier article se termine par une griffe ayant à peu près les deux

tiers de sa longueur et qui porte sur son bord interne une rangée de dix dents spiniformes.

Dans le *N. brevirostre*, les ovigères semblent plus courts, le troisième article est plus réduit, et les épines portent des denticules plus nombreux.

Les *pattes* (fig. 6) sont à peine différentes les unes des autres ; celles des première et quatrième paires étant toutefois légèrement plus courtes et plus grêles (1) ; les pattes de la deuxième paire égalent cinq fois la longueur du corps depuis le bord frontal jusqu'à l'insertion de l'abdomen. Les trois articles coxaux sont dilatés au sommet, le deuxième étant d'un quart plus long que chacun des deux autres ; la longueur totale de ces trois articles égale à peu près celle du fémur. Les deux articles tibiaux sont subégaux et bien plus grêles que le fémur ; le second se termine distalement, du côté interne, par une petite épine mobile, en dehors par deux fortes saillies obtuses. Le tarse égale en longueur un peu plus de la moitié du propode ; il présente comme ce dernier, sur son bord interne, une rangée de très petites spinules. La griffe terminale est un peu plus courte que la moitié du propode, et les deux épines auxiliaires atteignent à peine le tiers de sa longueur. La ligne latérale est très nette sur les quatre derniers articles, beaucoup moins sur les autres.

Dans le *N. brevirostre*, les pattes sont relativement plus courtes et plus fortes ; le premier article tibial est un peu plus court que le fémur et beaucoup plus que l'article suivant ; le tarse n'égale pas la moitié de la longueur du propode tandis que la griffe est plus longue que cette moitié ; les griffes auxiliaires en atteignent le milieu. Le deuxième article tibial est dépourvu de lobes terminaux et les deux suivants présentent quelques fortes épines sur leur bord interne.

(1) Dans notre spécimen la patte antérieure droite est plus courte et plus grêle que celle de gauche ; c'est probablement une patte régénérée.

Listes des principaux Crustacés recueillis par la Mission (1).

- Pachygrapsus transversus*, Gibbes. Baie de Cansado.
Id. Baie de l'Ouest.
Id. Lemsid (Mauritanie).
Panopea ? Baie de l'Ouest.
Id. Baie de Cansado.
Portunus corrugatus, Perm. Baie de Cansado.
Plagusia depressa, Fab. *Id.*
Eriphia spinifrons, Latr. Baie Cansado.
Leptodius convexus, A. M. Ed. *Id.*
Lophoxanthus sexdentatus, Miers.
Acanthonyx lunulatus, Latr. Baie de l'Ouest.
Pirimela denticulata, Mont.
Petrochirus pustulatus, Edw.
Pagurus granulimanus, Miers. Baie de Cansado.
Scyllarus latus, Latr.
Ilia nucleus, Hbst. avec passage à la *spinosa*, Miers. Baie de l'Ouest.
Atelecyclycus septemdentatus, Mont. Baie de l'Ouest.
Remipes cubensis, de Sauss. Abouïzir.
Calappa granulata, L. Baie de Rufisque.
Cardisoma Guanhumi, Latr., var. *armatum*, Herklots, mari-gots de Hann.
Palinurus vulgaris, Latr., var. *inflata*, côte mauritanienne.
Panulirus regius, Brit. Cap., Côtes de Mauritanie et du Sénégal.

Il convient d'ajouter à cette liste un certain nombre de Cirripèdes déterminés par M. Gruvel, savoir :

- Balanus tintinnabulum*, Darv. Rochers du Faux Cap Blanc.
Balanus calceolus, Darv. sur Gorgonides au large du Cap Blanc.
Balanus perforatus, Rochers du Faux Cap.
Chthamalus stellatus, Rauz. Baie du Levrier et rochers du Faux Cap sur *B. perforatus*.
Pollicipes cornucopia, Leach. Baie de Cansado et rochers de Lemhaïdferat.

(1) Cette liste est incomplète. Un certain nombre d'espèces très intéressantes, dont un certain nombre certainement nouvelles, seront étudiées ultérieurement.